

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercœur
75011 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Fi.Solutions
8, rue Bayen
75017 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

EOS Imaging

Société Anonyme

10, rue Mercœur
75011 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EOS Imaging, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 4.6.1 « Frais de recherche et développement » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de comptabilisation à l'actif des frais de développement ainsi que les hypothèses retenues pour déterminer leur durée d'amortissement et leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les notes 6 « Immobilisations incorporelles » et 19.3 « Recherche et développement » de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.
- La note 4.13 « Paiements fondés sur des actions » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et la comptabilisation de plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres attribués aux salariés et au bénéfice d'administrateurs. Nous avons examiné les hypothèses retenues permettant de déterminer la juste valeur des instruments attribués ainsi que les modalités de comptabilisation et nous nous sommes assurés que les notes 12.3, 17 et 18 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2016

Les Commissaires aux comptes

Fi.Solutions

Deloitte & Associés

Jean-Marc PETIT

Géraldine SEGOND

EOS IMAGING

10 rue Mercoeur – 75011 Paris

Rcs Paris 349 694 893

Comptes consolidés établis en normes IFRS

Exercice clos le 31 décembre 2015

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
(en milliers d'euros)

ACTIF	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2015	2014
Ecarts d'acquisition	5	5 131	5 131
Immobilisations incorporelles	6	2 454	1 945
Immobilisations corporelles	7	1 404	1 322
Actifs financiers	8	107	168
Total des actifs non courants		9 097	8 567
Stocks et encours	9	4 684	2 825
Clients et comptes rattachés	10	19 313	14 416
Autres actifs courants	10	4 980	3 838
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	14 091	10 154
Total des actifs courants		43 068	31 234
TOTAL DE L'ACTIF		52 164	39 801

PASSIF	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2015	2014
Capital social	12	202	184
Actions propres		(317)	(249)
Primes liées au capital		70 571	62 037
Réserves		(36 173)	(31 481)
Réserves de conversion		665	218
Résultat consolidé, part du groupe		(7 181)	(5 245)
Total des capitaux propres		27 768	25 464
Provisions	13	295	297
Passifs financiers	14	12 837	3 539
Total des passifs non courants		13 132	3 836
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15	5 389	5 310
Autres passifs courants	15	5 876	5 191
Total des passifs courants		11 265	10 501
TOTAL DU PASSIF		52 164	39 801

ETAT DU RESULTAT GLOBAL
(en milliers d'euros)

	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2015	2014
Produits des activités ordinaires			
Chiffre d'affaires	16	21 812	20 062
Autres produits	16	1 844	1 657
Total des produits des activités ordinaires		23 656	21 719
Charges opérationnelles			
Coûts directs des ventes		(11 619)	(10 624)
Coûts indirects de production et service	19	(3 487)	(2 757)
Recherche et développement	19	(3 744)	(3 209)
Ventes, clinique et marketing	19	(7 041)	(6 884)
Réglementaire	19	(627)	(651)
Coûts administratifs	19	(3 581)	(3 250)
Paiements fondés sur des actions	18	(218)	(498)
Total des charges opérationnelles		(30 317)	(27 872)
RESULTAT OPERATIONNEL		(6 661)	(6 152)
Charges financières	20	(617)	(149)
Produits financiers	20	97	1 056
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(7 181)	(5 245)
Charge d'impôt	21		
RESULTAT NET DE LA PERIODE - Part du groupe		(7 181)	(5 245)
Eléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net			
Ecarts de conversion sur entités étrangères		447	263
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Ecarts actuariels sur engagements retraites		66	(74)
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE		(6 668)	(5 056)
Résultat net par action (en euros) - de base et dilué	24	(0,38)	(0,29)

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(en milliers d'euros)

Capitaux propres du groupe IMAGING	EOS Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Résultat consolidé	Total
31-déc.-13	180	62 015	(282)	(25 917)	(45)	(5 884)	30 067
Affectation du résultat N-1				(5 884)		5 884	
Augmentation de capital	4	20					24
Attribution de BSA		2					2
Variation des écarts de conversion					263		263
Variation des écarts actuariels				(74)			(74)
Résultat de la période N						(5 245)	(5 245)
Paievements en actions				395			395
Actions propres			33				33
31-déc.-14	184	62 037	(249)	(31 481)	218	(5 245)	25 464
Affectation du résultat N-1				(5 245)		5 245	
Augmentation de capital	18	8 511					8 530
Augmentation de capital résultant d'exercice d'option		22					22
Variation des écarts de conversion					447		447
Variation des écarts actuariels				66			66
Résultat de la période N						(7 181)	(7 181)
Paievements en actions				488			488
Actions propres			(68)				(68)
31-déc.-15	202	70 571	(317)	(36 173)	665	(7 181)	27 768

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE
(en milliers d'euros)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat net consolidé	(7 181)	(5 245)
Résultat financier sur acquisition		(750)
Elimination des amortissements et provisions	1 157	1 036
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	218	395
Capacité d'autofinancement	(5 806)	(4 564)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(6 892)	(27)
<i>Stocks et encours</i>	(1 858)	389
<i>Clients et comptes rattachés</i>	(4 498)	(3 150)
<i>Autres actifs courants</i>	(1 116)	76
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	(89)	1 278
<i>Autres passifs courants</i>	669	1 379
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	(12 698)	(4 591)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 537)	(1 395)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	
Variation des actifs financiers	61	(83)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(1 475)	(1 478)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	8 302	24
Emission de BSA		2
Avances remboursables et intérêts financiers	29	373
Avances remboursables - remboursements	(123)	
Acquisition d'actions propres	(4 441)	(6 456)
Cession d'actions propres	4 373	6 489
Emission emprunt obligataire	9 912	
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	18 052	432
Incidences des variations des cours des devises	58	50
Variation de trésorerie	3 937	(5 587)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 154	15 742
Concours bancaires à l'ouverture		
Trésorerie à l'ouverture	10 154	15 742
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	14 091	10 154
Trésorerie à la clôture	14 091	10 154
Variation de trésorerie	3 937	(5 587)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : LA SOCIETE

Créée en 1989, la société EOS Imaging SA développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo-articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées.

Dans le cadre de son développement à l'international, la société a créé quatre filiales :

- EOS Imaging Inc. aux Etats-Unis en juin 2006,
- EOS Image Inc. au Canada en août 2000,
- EOS Imaging GmbH en Allemagne en mai 2008,
- EOS Imaging Pte Ltd à Singapour en mai 2015.

En novembre 2013, la société a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical, éditeur de logiciels de planification pour les chirurgies du genou et de la hanche et fabricant de guides de coupe personnalisés en orthopédie.

Depuis le 15 février 2012, la société est cotée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

Note 2 : EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Emission d'obligations

Le 9 janvier 2015, la société a émis :

- 60.000 OBSA d'une valeur nominale de 9 euros chacune soit un montant total de 540.000 euros. A chaque OBSA sont rattachés 3 BSA donnant chacun droit à souscrire une action au prix d'exercice de 4,71€. Les BSA pourront être exercés en totalité ou en partie, en une ou plusieurs fois avant le 9 janvier 2022.
- Trois tranches d'obligations simples au prix de 1€ pour un montant total de 14.460.000 euros. le groupe a procédé à l'émission d'OBSA pour un montant de 540.000 euros ainsi qu'à l'émission de trois tranches d'obligations simples pour un montant total en principal de 14.460.000 euros. Les deux premières tranches d'obligations simples, de montants respectifs de 4.460.000 euros et 5.000.000 euros ont été souscrites respectivement en mars 2015 et décembre 2015 par IPF Partners.

Les emprunts ont une durée de 4 ans et sont rémunérés au taux Euribor plus une marge de 7,75%. Un fond s'est engagé à souscrire l'ensemble de ces titres.

Exercice des 603.449 BSA relatifs au complément de prix d'acquisition des titres Onefit

En novembre 2013, EOS Imaging a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical pour 4 millions d'euros. Le protocole d'acquisition prévoyait une clause de complément de prix de 1 million d'euros, lié à la réalisation d'objectifs réglementaires et de chiffre d'affaires, à verser aux anciens actionnaires

de OneFit Médical sous la forme d'attribution de 1.810.347 BSA permettant de souscrire 172.416 nouvelles actions d'EOS imaging.

Compte tenu de la réalisation partielle des objectifs, ce complément de prix de 1 m€ a été réduit à 250 k€ comptabilisés au 31 décembre 2014 en passifs financiers.

Au cours du premier trimestre 2015, les anciens actionnaires de OneFit Médical ont exercé les 603.449 BSA octroyés dans le cadre de l'atteinte de ces objectifs et souscrit 43.102 actions nouvelles. L'augmentation de capital en résultant a été comptabilisée dans les comptes clos le 31 décembre 2015. Les mouvements sont repris en note 12.

Réalisation d'un placement privé

Le 6 octobre 2015, EOS imaging a placé 1 789 909 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0.01 €, au prix de 4.85 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 8.7 m€ représentant 9.7% du capital social de la Société.

Le principe de l'opération a été autorisé le 1^{er} septembre 2015. L'opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 5 octobre 2015 et par décision du Directeur Général en date du 6 octobre 2015 conformément à la délégation octroyée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 17 juin 2015.

L'augmentation de capital est effectuée par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés conformément à l'article L.411-2 II du code monétaire et financier.

A l'issue de l'opération, le capital social de la Société s'établit à 202 420 euros et est composé de 20 228 974 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0.01 € (cf. note 12).

Création d'une filiale à Singapour

Le 6 mai 2015, la société a créé une filiale à Singapour détenue à 100% par EOS imaging SA. Son capital s'élève à 47 k€. Aucun chiffre d'affaires n'a été enregistré dans cette filiale au cours de l'exercice 2015.

Evolution du Conseil d'Administration

Le mandat d'administrateur et de Président de Monsieur Michael J Dormer est arrivé à son terme lors de l'Assemblée Générale appelée à approuver les comptes clos le 31 décembre 2014 et qui s'est tenue le 17 juin 2015.

Dans le même temps, le mandat d'Administrateur de Monsieur Philip Whitehead est également arrivé à son terme.

Lors de l'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 17 juin 2015, Monsieur Gérard Hascoët a été nommé en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 10 juillet 2015 a nommé Monsieur Gérard Hascoët en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Lors de l'Assemblée générale mixte qui s'est tenue le 16 octobre 2015, Madame Paula Ness Speers a été nommée en qualité d'administratrice pour une durée de 3 ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Note 3 : ARRETE DES COMPTES

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2015 d'EOS Imaging ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 28 avril 2016.

Note 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

4.1. Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers évalués à leur juste valeur. L'établissement des états financiers selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les états financiers. Les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Le principal poste concerné est celui relatif aux paiements fondés sur des actions (voir note 18).

4.2. Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de la société EOS Imaging sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2015. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont identiques à ceux utilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les autres normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour le groupe au 1^{er} janvier 2015 sont les suivants :

- IFRIC 21 – Droits et taxes – Comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigée
- Améliorations annuelles 2011 – 2013 :
 - Amendement d'IFRS 1 – Première application des IFRS ;
 - Amendement d'IFRS 3 – Regroupement d'entreprises ;
 - Amendement d'IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur ;
 - Amendement d'IAS 40 – Immeuble de placement.

La première application de ces normes n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Par ailleurs, le groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union Européenne ou n'étant pas encore d'application obligatoire au 31 décembre 2015 :

- les amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers - Initiative Informations à fournir » ;
- les amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- les amendements à IAS 27 intitulés "La mise en équivalence dans les états financiers individuels" ;
- les amendements à IFRS 11 « Acquisitions d'intérêts dans les entreprises communes » ;
- les améliorations annuelles des IFRS (2012-2014).

Les normes non encore adoptées par l'Union Européenne sont les suivantes :

- l'IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- l'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » ;
- l'IFRS 16 « Contrats de location » ;
- les amendements à IAS 7 « État des flux de trésorerie » ;
- les amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes » ;
- les amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 « Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation » ;
- les amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».

La direction prévoit que l'application de ces normes n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

4.3. Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles la société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la société en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions et les soldes intragroupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles de la société.

A la date de publication de ces états financiers consolidés, EOS imaging SA (maison mère) détient cinq filiales intégrées globalement à 100% :

- EOS Imaging Inc.
- EOS Image Inc.
- EOS Imaging GmbH

- OneFit Médical
- Eos Imaging Pte Ltd.

4.4. Investissements nets à l'étranger

Les créances détenues auprès des filiales étrangères consolidées pour lesquelles les règlements ne sont pas prévisibles sont considérées comme des investissements nets en devises. A ce titre et conformément à l'IAS21, les gains et pertes de change sur ces créances en monnaies fonctionnelles converties en euros pour la consolidation ont été inscrits en autres éléments du résultat global.

4.5. Regroupements d'entreprises

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, les actifs, les passifs, les éléments hors bilan ainsi que les passifs éventuels identifiables des entités acquises sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée est évaluée à sa juste valeur et inclut la juste valeur d'une éventuelle contrepartie conditionnelle.

Les frais connexes liés aux acquisitions sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

L'écart positif constaté à la date de prise de contrôle, entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part de la situation nette acquise est inscrit dans la rubrique « Écarts d'acquisition » à l'actif de l'état de situation financière consolidée. Lorsque l'écart est négatif, il est directement comptabilisé en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

4.6. Immobilisations incorporelles

En application des critères de la norme IAS 38, les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

4.6.1. Frais de recherche et développement

La société développe un dispositif médical d'imagerie innovant dédié aux pathologies ostéo articulaires et à l'orthopédie ainsi que des applications associées pour lesquelles de nouvelles versions sont régulièrement mises sur le marché.

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Selon IAS 38, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention de la société d'achever le projet et de le mettre en service,
- (c) capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,

(e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et

(f) évaluation fiable des dépenses de développement.

En application de cette norme et depuis le 1^{er} janvier 2008, les dépenses relatives au développement des nouvelles fonctionnalités des produits et applications logicielles sont inscrites à l'actif. En revanche, les coûts de recherche et d'amélioration des fonctionnalités existantes demeurent en charges de l'exercice.

Les coûts de développement portés à l'actif, constitués essentiellement de charges de personnel, sont amortis linéairement :

- sur une durée de 1 à 5 ans pour les produits EOS, estimée en fonction de la durée de vie moyenne des nouvelles fonctionnalités ;
- sur 3 ans pour les produits sterEOS. Cette durée correspond à la durée de vie moyenne estimée des nouvelles fonctionnalités apportées par chaque nouvelle version mise sur le marché.

4.6.2. Brevets

Les coûts relatifs aux dépôts de brevets en cours de validité, engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en raison de la conformité aux critères d'activation énoncés par l'IAS 38. Ils sont amortis linéairement à compter de la première délivrance des brevets sur la durée de protection accordée soit 20 ans.

4.6.3. Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis linéairement sur une période de 1 an.

4.7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation sont comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée du contrat de location.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Matériel industriel et de laboratoire	3 à 5 ans
Installations et agencements	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans

4.8. Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

4.8.1. Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

4.8.2. Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »). Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en réduire son coût amorti.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

4.8.3. Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Pour les prêts et créances à taux variable, une ré estimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en immobilisations financières.

4.8.4. Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « fair value »).

4.9. Valeur recouvrable des actifs non courants

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée de vie déterminée sont soumis à un test de dépréciation lorsque la société a identifié des indices de pertes de valeur susceptibles d'affecter la recouvrabilité de leur valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

4.10. Stocks et encours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est enregistrée en résultat. Les stocks sont évalués selon la méthode CUMP.

4.11. Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et des titres de placement à court terme. Ils sont évalués selon les catégories IAS 39 auxquelles ils appartiennent.

Les titres de placement à court terme sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

4.12. Capital

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission.

4.13. Paiements fondés sur des actions

Depuis sa création, la société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme d'options de souscription d'actions attribués à des salariés de la société EOS Imaging en France. Elle a également procédé à l'attribution gratuite d'actions au bénéfice de salariés, de même qu'à l'émission de bons de souscription en actions au bénéfice d'administrateurs.

La société a appliqué la norme IFRS 2 à l'ensemble des instruments de capitaux propres octroyés à des salariés et administrateurs depuis 2007.

En application de la norme IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charge en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis.

Pour les plans de 2007 à 2011, la totalité des options émises étant acquises au moment du départ du salarié, il n'y a pas eu de période d'acquisition et la juste valeur des plans a été comptabilisée en totalité à la date de clôture de l'exercice au cours duquel le plan a été octroyé.

Depuis 2012, la juste valeur des options de souscription d'actions et des actions gratuites octroyées aux salariés et celle des bons de souscription en actions octroyés aux administrateurs sont déterminées par application du modèle Black-Scholes de valorisation d'options comme décrit en note 18.

4.14. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

4.14.1. Passifs financiers au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, sur la base du TIE.

4.14.2. Passifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les passifs à la juste valeur par le compte de résultat sont évalués à leur juste valeur.

4.15. Subventions et avances conditionnées

Le groupe bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées. Le détail de ces aides est fourni en note 14.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- le groupe se conformera aux conditions attachées aux subventions et
- les subventions seront reçues.

Les prêts remboursables sous conditions sont traités comme une subvention publique s'il existe une assurance raisonnable que l'entreprise remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt. Dans le cas contraire, ils sont classés en dettes.

Une subvention publique à recevoir soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit à titre de soutien financier immédiat à la société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise.

4.16. Provisions

4.16.1. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers, dont l'échéance et le montant sont incertains, auxquels la société peut être confrontée dans le cadre de ses activités.

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée si nécessaire à la date de clôture.

4.16.2. Provision garantie

Les ventes sont assorties d'une période de garantie d'un an ou plus. L'évaluation du coût de la garantie ainsi que la probabilité d'engagement de ces coûts sont basés sur l'analyse des données historiques. La provision correspond au coût de maintenance des équipements sous garantie, plafonnée à un an de garantie et pour la période restant à courir à la date de clôture sur l'ensemble des équipements vendus.

4.16.3. Engagement de retraite

Les salariés de la société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime d'état à cotisations définies).

S'agissant d'un régime à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à le répartir uniformément sur la durée de services des employés. Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés en

retenant le taux de marché fondé sur les obligations à long terme des entreprises de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Suite à la révision de la norme IAS 19, les écarts actuariels ne sont plus amortis dans la charge mais sont totalement comptabilisés en autres éléments du résultat global ; les modifications de régime sont traitées en tant que coûts des services passés et constatées immédiatement en résultat.

La société fait appel à des actuaires pour réaliser une revue annuelle de la valorisation de ces plans.

Les salariés des filiales étrangères ne bénéficient pas d'engagements de retraite.

4.17. Produits des activités ordinaires

4.17.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société résulte de la vente d'équipements d'imagerie médicale et des services associés.

Le chiffre d'affaires correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la société. Le chiffre d'affaires figure net de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

La société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la société.

Pour les ventes d'équipements, le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert à l'acheteur de l'intégralité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, et qui selon les cas se situe à l'expédition, à la livraison ou à l'installation de l'équipement.

Une garantie est attachée à chaque vente d'équipement. Seuls les revenus relatifs à la période de garantie excédant un an sont différés pour être reconnus en produits sur la période concernée, la garantie inférieure ou égale à un an n'étant pas vendue séparément de l'équipement.

4.17.2. Autres produits

4.17.2.1. Subventions

Depuis sa création, la société reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'Etat ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques. Les subventions sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de l'engagement des charges associées indépendamment des encaissements.

4.17.2.2. Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses

remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le groupe bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création et demande, chaque année, son remboursement au titre du régime des PME communautaires conformément aux textes en vigueur.

Ces financements sont comptabilisés en « Autres produits » sur l'exercice qui a enregistré les charges ou dépenses correspondantes. La part des financements rattachés à des dépenses activées est déduite au bilan des dépenses activées et au compte de résultat des charges d'amortissement de ces dépenses.

4.18. Contrats de location

Le groupe ne détient aucun contrat de location-financement au sens de la norme IAS 17.

Les contrats de location pour lesquels une part significative des risques et avantages est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats de location simple, nets de toute mesure incitative, sont constatés en charges au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

4.19. Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés sont constatés selon la conception étendue et selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs figurant dans les états financiers. Les différences temporaires principales sont liées aux pertes fiscales reportables. Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi à la date de clôture sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables. Compte tenu de son stade de développement qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la société ne comptabilise pas les actifs nets d'impôts différés.

4.20. Information sectorielle

La société opère principalement sur la France et en Amérique du Nord.

Les coûts de recherche et développement, les coûts de production, les dépenses réglementaires et l'essentiel des coûts marketing, cliniques et administratifs sont exposés en France.

A ce stade, ces coûts ne font pas l'objet d'une répartition stricte par zone géographique où les produits de la société sont commercialisés. Par conséquent, la performance de la société est actuellement analysée au niveau consolidé.

Les actifs non courants et le chiffre d'affaires par zone géographique sont respectivement détaillés dans les notes 6 à 9 et dans la note 16.

4.21. Autres éléments du résultat global

Les éléments de produits et de charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres, sont présentés, le cas échéant, dans la rubrique « Autres éléments du résultat global ».

Il s'agit des écarts de conversion €/\$/US, €/\$/CAD et €/\$/SING sur la partie de créances intragroupe envers les filiales américaine, canadienne et singapourienne considérée comme de l'investissement net à l'étranger ainsi que des écarts actuariels sur les engagements de retraite.

4.22. Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, auxquels la direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables décrites ci-avant, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et jugements sont principalement la valorisation des options de souscription d'actions.

L'évaluation de la juste valeur des options de souscription d'actions octroyées à des employés est effectuée sur la base de modèles actuariels. Ces modèles requièrent l'utilisation par la société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre.

Note 5 : ECARTS D'ACQUISITION

Le 27 novembre 2013, EOS Imaging a acquis 100% des titres de la société OneFit Médical pour 4 millions d'euros, dont 0,5 million en numéraire et 3,5 millions d'euros par l'émission au bénéfice des anciens actionnaires de OneFit Médical de 603 449 ABSA d'EOS Imaging.

Le protocole d'acquisition prévoyait une clause de complément de prix de 1 million d'euros, lié à la réalisation d'objectifs réglementaires et de chiffre d'affaires, à verser aux anciens actionnaires de OneFit Médical sous la forme d'attribution de 1 810 347 BSA permettant de souscrire 172 416 nouvelles actions d'EOS Imaging.

Compte tenu de la réalisation partielle des objectifs au 31 décembre 2014, ce complément de prix de 1 million d'euros a été réduit de 750 k€. Au regard des avantages économiques futurs que le groupe estime pouvoir dégager à la suite de l'acquisition de la société ONEFIT Médical, le prix d'acquisition de 5 millions d'euros incluant la totalité du complément de prix a été maintenu, la différence ayant été comptabilisée en produits financiers en 2014.

Note 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

Immobilisations incorporelles	31 décembre 2014	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de taux de change	31 décembre 2015
Frais de développement	2 837	684	11			3 532
Logiciels	1 035	265	20		1	1 321
Brevets	374	103				477
Total brut des immobilisations incorporell	4 246	1 052	31		1	5 329
Frais de développement	1 496	416				1 912
Logiciels	759	142	2		1	903
Brevets	46	15				61
Total amortissements et dépréciations	2 301	573	2		1	2 876
Total net des immobilisations incorporelles	1 945	479	29		1	2 453

Au cours de l'exercice, le groupe a poursuivi ses activités de développement de nouvelles fonctionnalités sur ses équipements et ses applications logicielles.

En application de la norme IAS 36, un impairment test des immobilisations financières est réalisé chaque année afin de vérifier que leur valeur correspond au moins à leur montant net comptable pour lequel elles figurent à l'actif du bilan du Groupe.

L'impairment test de la valeur des titres de la société OneFit est réalisé selon la méthode des Discounted Cash Flows (DCF). Le chiffre d'affaires servant à cette estimation est construit sur la base :

- Des ventes de consommables et services associés (activité historique de la société acquise) ;
- Des ventes incrémentales d'équipements EOS attendues de la commercialisation des EOS apps (applications) depuis 2015.

Note 7 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Immobilisations corporelles	31 décembre 2014	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Variation de taux de change	31 décembre 2015
Agencements et installations	861	71		(54)	24	902
Installations et matériels techniques	1 616	270	(73)	(1)		1 812
Matériel de bureau et informatique	617	91	(31)	(7)	15	687
Mobilier	4					4
Immobilisations en cours		53	73			126
Total brut des immobilisations corporelles	3 099	485	(31)	(62)	40	3 531
Agencements et installations	487	82		(54)	16	531
Installations et matériels techniques	807	228				1 035
Matériel de bureau et informatique	482	76	(2)	(7)	11	560
Mobilier	2					2
Total amortissements et dépréciations	1 777	385	(2)	(61)	27	2 127
Total net des immobilisations corporelles	1 322	100	(29)	(1)	12	1 405

L'augmentation du poste immobilisations corporelles de 83 k€ en valeur nette porte essentiellement sur du matériel R&D, dans le cadre des développements réalisés par le groupe, ainsi que sur le matériel de bureau et informatique, en lien avec la hausse des effectifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes par secteur géographique se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
France	3 701	3 161
Amérique du Nord	159	106
Total immobilisations incorporelles et corporelles nettes	3 860	3 267

Note 8 : ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS

L'évolution des immobilisations financières s'analyse comme suit :

Immobilisations financières	31 décembre 2014	Augmentations	Diminutions	Variation de taux de change	31 décembre 2015
Dépôts de garantie	169	17	(79)	1	107
Total net des immobilisations financières	169	17	(79)	1	107

Note 9 : STOCKS ET ENCOURS

Stocks et en-cours (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Stocks composants	2 145	2 825
Stocks produits finis	2 539	
Dépréciation		
Total net des stocks et en-cours	4 684	2 825

L'augmentation des stocks et encours de 66 % par rapport au 31 décembre 2014 est la résultante d'une production d'équipements fondée sur des prévisions de ventes qui se sont avérées supérieures aux ventes effectives du dernier trimestre. Cette production a été constatée sur la ligne « stocks produits finis ».

Note 10 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

10.1. Clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Clients et comptes rattachés	19 445	14 529
Dépréciation des clients et comptes rattachés	(118)	(113)
Total net des clients et comptes rattachés	19 327	14 416

L'évolution des créances clients de l'ordre de 34% s'explique essentiellement par une forte hausse du délai de règlement, corrélé à un retard des installations des équipements vendus.

Toutes les créances clients présentant un risque d'insolvabilité ont été dépréciées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 aucun client n'a représenté individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

10.2. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

Autres actifs courants (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Crédit d'impôt recherche / CICE / CII	1 614	2 278
Fournisseurs - avoirs à recevoir	742	101
Taxe sur la valeur ajoutée	1 107	546
Charges constatés d'avance	424	319
Subventions à recevoir	993	403
Autres créances	100	190
Total des autres actifs courants	4 980	3 838

Le crédit d'impôt recherche (CIR) comptabilisé au 31 décembre 2015 correspond au produit comptabilisé au titre des dépenses exposées au cours de l'exercice par les sociétés EOS imaging et OneFit. Le poste comprend également le CICE de l'exercice 2015 des deux sociétés, le CICE 2014 de la société EOS imaging, non remboursé à la clôture ainsi que le Crédit Impôt Innovation (CII) 2015 de la société OneFit. Les remboursements des CIR au titre des exercices 2013 et 2014 ont été obtenus au cours de l'exercice, ainsi que celui du CICE 2013, pour la société EOS imaging, et 2014 pour la société OneFit.

Le poste Fournisseurs – avoirs à recevoir concerne principalement des retours de marchandises.

La créance de TVA correspond principalement aux demandes de remboursement du dernier trimestre 2015 à hauteur de 795 k€, le solde correspond à la TVA déductible sur biens et immobilisations.

Les charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des loyers, des primes d'assurance et des frais de publicité.

La hausse du poste Subventions à recevoir de l'ordre de 590 k€ correspond aux versements attendus au titre de deux projets collaboratifs.

10.3. Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

L'évolution du poste se présente comme suit :

Bilan créance clôture 31-12-2013	2 142
Produit	1 183
Paievements	(1 049)
Variation de change	1
Bilan créance clôture 31-12-2014	2 278
Produit	1 504
Paievements	(2 243)
Reclassement	78
Variation de change	(2)
Bilan créance clôture 31-12-2015	1 614

Note 11 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Dépôts bancaires à court terme	13 907	9 903
SICAV monétaires	184	251
Total	14 091	10 154

Les dépôts bancaires à court terme sont constitués de comptes courants pour 10.9 millions d'euros, d'un compte à terme de 3 millions d'euros et de valeurs mobilières de placement d'un montant de 184 k€, résultant de la mise en œuvre d'un contrat de liquidité.

Note 12 : CAPITAL

12.1. Capital émis

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital de la société sur la période :

Date	Opération	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions composant le capital
Total au 31 décembre 2013		180 059	62 014 958	18 005 878
28/01/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	120	11 880	12 000
25/02/2014	Augmentation de capital résultant de l'attribution d'actions gra	3 600	(3 600)	360 000
23/05/2014	Emission de BSA		1 800	
14/05/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	10	990	1 000
15/05/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	47	8 096	4 689
07/08/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1 485	1 500
02/12/2014	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	15	1 485	1 500
Total au 31 décembre 2014		183 866	62 037 094	18 386 567
16/02/2015	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	133	77 013	13 301
28/02/2015	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	60	34 514	5 961
03/03/2015	Augmentation de capital résultant de l'exercice de BSA	238	138 034	23 840
23/06/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	44	4 392	4 436
24/06/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	50	4 910	4 960
08/10/2015	Augmentation de capital	17 899	8 261 925	1 789 909
15/11/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	3	342	345
03/12/2015	Augmentation de capital résultant d'exercice d'options	127	12 528	12 655
Total au 31 décembre 2015		202 420	70 570 752	20 241 974

Les augmentations de capital résultent des opérations suivantes :

- Exercice des 603.449 BSA relatifs au complément de prix d'acquisition de la société OneFit (cf. note 2)
- Exercice de 22 396 options, donnant lieu à la création de 22 396 actions nouvelles.
- Emission de 1 789 909 actions nouvelles. (cf. note 2)

Au 31 décembre 2015, le capital social s'établit à 202 420 euros. Il est divisé en 20 241 974 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,01 €.

12.2. Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place suite à l'introduction en bourse, la société détient au 31 décembre 2015, 38 867 actions d'autocontrôle. Ces actions sont portées en diminution des capitaux propres consolidés pour un montant de 317 k€.

12.3. Options de souscription d'actions

Le 8 décembre 2015, le conseil d'administration du groupe EOS Imaging a décidé d'attribuer 181 500 actions gratuites au profit de ses salariés, dont 39 500 à des salariés ayant un contrat de travail avec une entité du groupe domiciliée aux Etats-Unis.

Les principales caractéristiques du plan sont les suivantes :

- La période d'acquisition des actions attribuées est de 2 ans pour l'ensemble des bénéficiaires.
- Il n'existe aucune autre condition d'acquisition que la condition de présence pendant cette période de 2 ans.
- Les bénéficiaires ayant un contrat de travail avec une entité domiciliée en dehors des Etats-Unis, ont l'obligation de conserver leurs actions pendant une période de 2 ans.

- Les bénéficiaires ayant un contrat de travail avec une entité domiciliée aux Etats-Unis n'ont aucune obligation de conservation des actions

Les autres plans, émis par la société, en cours au 31 décembre 2015 sont les suivants :

Type	Date d'octroi	En cours au 31.12.2015
SO 2009	07/07/2009	470 389
SO 2010	06/07/2010	308 415
SO 2010	20/05/2011	44 625
SO 2012	21/09/2012	273 432
BSA	31/12/2012	40 000
SO 2014	23/05/2014	211 500
Actions gratuites	08/12/2015	181 500
BSA	09/01/2015	120 000
		1 649 861

L'incidence sur l'état du résultat global des paiements fondés sur des actions est présentée en note 18.

Note 13 : PROVISIONS

13.1. Engagement des indemnités de fin de carrière

	31 décembre 2014	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2015
Indemnités de départ à la retraite	297		(2)	295
Total	297		(2)	295

Les hypothèses retenues pour la détermination des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Date d'évaluation	31/12/2015	31/12/2014
Modalités de départ à la retraite	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans</i>	<i>Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 65 ans</i>
Taux de charges sociales	50 %	50 %
Taux d'actualisation	2,35 %	1,80 %
Tables de mortalité	INSEE TD / TV 2009 – 2011	INSEE TD / TV 2008 – 2010
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 6,6%, lissé par classe d'âge	Taux moyen de 6,6%, lissé par classe d'âge

Les droits accordés aux salariés de la société EOS imaging sont définis par les conventions collectives suivantes :

- Accords Nationaux de la Métallurgie (cadres et non-cadres)
- Accord régional de la Métallurgie : région parisienne (non-cadres uniquement).

Note 14 : PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

Passifs financiers (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Emprunts obligataires	9 642	
Avances BPI - Ardea	1 695	1 789
Prêt à taux zéro	1 500	1 500
Complément prix acquisition Onefit Médical		250
Total	12 837	3 539

La progression de 9,3 m€ des passifs financiers non courants sur l'exercice s'analyse de la manière suivante :

- Progression de 9.6 m€ : émission d'un emprunt obligataire, telle que présentée en note 2 ;
- Augmentation de capital de 250 k€ liée à l'exercice de BSA, telle que présentée en note 2, avec réduction symétrique des passifs financiers.

Avances BPI France

- Dans le cadre de sa participation au projet d'Innovation Stratégique Industrielle, EOS imaging a bénéficié d'une avance remboursable accordée par OSEO en juillet 2009, d'un montant maximum de 1.275 K€.

Au 31 décembre 2015, les versements réalisés s'élèvent à 822 k€. Ils correspondent à la part de financement contractuel des dépenses engagées par la Société, qui ont été inférieures aux prévisions établies à la date de signature du programme. Le programme a donc été soldé sur ces éléments.

Les remboursements seront effectués en fonction des résultats d'exploitation de la Société, à savoir 0,5% du chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits issus du projet, à compter de l'année suivant l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 30 M€, puis de 0,75% dès l'atteinte d'un chiffre d'affaire cumulé de 50 M€. L'avance sera considérée comme intégralement remboursée lorsque le total des versements effectués actualisé au taux de 4,47% atteindra le montant total actualisé au même taux de l'aide versée. Un premier remboursement a été réalisé en juin 2015 pour un montant de 45 k€. En conséquence cette avance figure en dettes au bilan pour 946 k, comprenant des intérêts courus d'un montant de 169k€.

- Dans le cadre du développement d'une instrumentation sur mesure pour la chirurgie orthopédique du genou, Onefit Médical bénéficie d'une avance remboursable d'un montant de 250 k€. Le succès du projet a été prononcé en 2015, en conséquence, le remboursement de l'avance consentie sera réalisé sur une période de 45 mois et débutera en 2016.
- Onefit Médical bénéficie également d'un prêt participatif à l'innovation d'un montant de 150 k€, d'une durée de 8 ans comprenant une période de différé d'amortissement de 3 ans, et consenti à Euribor 3 mois majoré de 5,6%, réduit à Euribor 3 mois majoré de 3,80% pendant la période de différé d'amortissement. Ce prêt est remboursable en cinq ans à partir du 31 mai 2015. Au 31 décembre 2015, des remboursements ont été réalisés à hauteur de 22.5 k€ ramenant le solde de la dette à 127.5 k€.

- Dans le cadre du développement d'une nouvelle génération d'instrumentation du genou, Onefit Médical bénéficie également d'une avance remboursable à taux nul d'un montant de 250 k€ accordée en juin 2014. En cas de succès technique ou commercial du projet, le remboursement de l'avance consentie sera réalisé sur une période de 96 mois, commençant en septembre 2017. En cas d'échec, ces remboursements seront plafonnés à la somme de 100 k€ et réalisés sur une période de 33 mois, commençant en septembre 2017.

Autres avances

Onefit Médical bénéficie d'une avance remboursable accordée en février 2014 par la Régie régionale ARDEA pour un montant de 100 k€. D'une durée de 5 ans, comprenant une période de différé d'amortissement de 6 mois, ce prêt est remboursable en 17 trimestrialités égales. Au 31 décembre 2015, le solde de cette avance est de 67 k€.

Onefit Médical bénéficie également d'une avance remboursable d'un montant de 86 k€ accordée en 2013 au titre d'une aide au recrutement. Au 31 décembre 2015, le solde de cette avance est de 54 k€.

Prêt à taux zéro OSEO

EOS imaging bénéficie d'un prêt à taux zéro d'un montant de 1,5 million d'euros accordé par OSEO en mai 2013, et versé en juillet 2013.

Ce prêt, qui comprend une durée de différé d'amortissement est suivie d'une période d'amortissement linéaire de 12 remboursements trimestriels, dont la première échéance est en mars 2017.

Note 15 : PASSIFS FINANCIERS ET AUTRES PASSIFS COURANTS, DETTES FOURNISSEURS

15.1. Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 389	5 310
Total	5 389	5 310

Aucune actualisation n'a été pratiquée sur ce poste dans la mesure où les montants ne représentaient pas d'antériorité supérieure à un an à la fin de chaque période concernée.

15.2. Autres passifs courants

15.2.1. Provisions à moins d'un an

	31 décembre 2014	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2015
Garanties données aux clients	683	484	(348)	819
Total	683	484	(348)	819

L'évolution de la provision pour garantie en 2015 est liée à :

- La réévaluation des coûts de maintenance des équipements sous garantie ;
- La progression du nombre d'équipements sous garantie, compte tenu des équipements vendus au cours de l'exercice.

15.2.2. Autres passifs courants

Autres passifs courants (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Dettes fiscales	369	589
Dettes sociales	1 876	2 159
Autres dettes	965	927
Produits constatés d'avance	1 848	833
Total des autres passifs courants	5 057	4 508

Les dettes fiscales correspondent essentiellement à de la TVA à payer ainsi qu'aux taxes assises sur les salaires.

Les dettes sociales concernent les salaires, charges sociales et congés à payer.

Les autres dettes correspondent principalement à des redevances à payer d'un montant de 681 k€ au titre des ventes d'équipements réalisées en 2014 et 2015.

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement de la facturation de maintenance.

15.3. Instruments financiers inscrits au bilan et effet résultat

Exercice clos le 31 décembre 2015	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments non financiers
Actifs financiers non courants	107		107		
Clients et comptes rattachés	19 313		19 313		
Autres actifs courants	4 980				4 980
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 091	14 091			
Total actif	38 491	14 091	19 421		4 980
Passifs financiers à long terme	12 837			12 837	
Passifs financiers à court terme					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 389			5 389	
Autres passifs courants	5 876				5 876
Total passif	24 102			18 226	5 876

Juste valeur par résultat (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014

Pertes sur équivalents de trésorerie

Revenus sur équivalents de trésorerie

29

Total juste valeur par résultat

29

Note 16 : PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

16.1. Chiffres d'affaires et autres produits

Chiffre d'affaires et autres produits (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Ventes d'équipements	17 850	17 197
Ventes de services	3 133	2 104
Ventes de consommables et services associés	830	761
Chiffre d'affaires	21 812	20 063
Subventions	446	478
Crédit d'impôt recherche	1 398	1 179
Total des produits des activités ordinaires	23 656	21 719

EOS imaging a réalisé un chiffre d'affaires annuel en 2015 de 21.8 millions d'euros, en croissance de 9%.

Le revenu des ventes d'équipements s'est élevé à 17.9 millions d'euros, en croissance de 4%. Les revenus récurrents ont progressé de 38%. Ils se décomposent en revenus de maintenance et en ventes de consommables et de services, qui ont progressé respectivement de 49% à 3.1 millions d'euros contre 2.1 millions d'euros en 2014, et de 9% à 0.83 millions d'euros contre 0.76 million d'euros au titre de l'exercice précédent.

16.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

Chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
France	3 736	3 813
EMEA hors France	5 431	4 863
Amérique du Nord	10 439	5 935
Asie-Pacifique	2 207	5 453
Total chiffre d'affaires par zone géographique	21 812	20 063

En 2015, EOS imaging a enregistré un revenu de 2.2 millions d'euros en Asie-Pacifique, en baisse de 60%.

Sur la zone Europe-Moyen Orient, le revenu global de 9.2 millions d'euros est en croissance de 6%.

En Amérique du Nord, EOS imaging a enregistré un revenu de 10.4 millions d'euros, soit une croissance de 76%.

Note 17 : CHARGES DE PERSONNEL

Charges du personnel (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Salaires	7 375	7 056
Charges sociales	3 062	2 963
Engagements de retraite	59	53
Paievements en actions	218	498
Total charges du personnel	10 714	10 569
Effectifs moyens	116	106

Les charges de personnel ont progressé de 1.4% au cours de l'exercice. L'augmentation de 4% des salaires et charges sociales résulte des recrutements réalisés en 2014, reflétés en totalité en 2015, ainsi que, dans une moindre mesure, de ceux réalisés en 2015.

L'effectif moyen consolidé 2015 s'élève à 116 personnes, contre 106 personnes au 31 décembre 2014, soit une évolution de +9%.

Les éléments présentés ci-dessus ne prennent pas en compte l'activation des frais de développement au titre d'IAS 38 (voir note 4.6.1).

Note 18 : PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Les plans émis par la société et en cours au 31 décembre 2015 sont décrits en note 12.3.

Options de souscription

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale à caractère mixte du 16 janvier 2012, le conseil d'administration du 21 septembre 2012 a émis 376.916 options de souscription au profit de salariés de la société; ces options donnant droit d'acheter une action ordinaire au prix de 4,07 euros. Au 31 décembre 2015, 1,125 options ont été souscrites.

Les options octroyées aux salariés par le conseil d'administration du 21 septembre 2012 ne peuvent être levées qu'aux conditions suivantes :

- à hauteur de 25% des options consenties à partir de la date d'attribution ;
- à hauteur de 25% des options consenties à chaque date d'anniversaire suivant l'attribution ;
- au plus tard dans les 10 ans à compter de la date d'octroi.

Ainsi, la charge reconnue au 31 décembre 2015 au titre de ces options de souscriptions est de 33 k€.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements fondés sur des actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- Maturité attendue : 5,5 à 7 ans
- Taux de dividendes : nul
- Volatilité correspondant à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés cotées comparables :

	SO 2007	SO 2009	SO 2010 (a)	SO 2010 (b)	SO 2012	BSA 2012	SO 2014
Volatilité	39.93%	40,75% à 41,62%	35.13%	38.06%	40.98%	37.82%	33.89%

- Taux d'intérêt sans risque qui correspondent aux taux des emprunts de l'état aux dates d'octroi :

	SO 2007	SO 2009	SO 2010 (a)	SO 2010 (b)	SO 2012	BSA 2012	SO 2014	Actions gratuites
Taux sans risque	4.60%	2,68% à 3,14%	2.43%	3.11%	1.32% à 1,77%	1,00% à 1,29%	0,89% à 1,16%	-0,04% à 0,12%

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale à caractère mixte du 16 janvier 2012, le conseil d'administration du 23 mai 2014 a émis 223.000 options de souscription au profit de salariés de la société; ces options donnant droit d'acheter une action ordinaire au prix de 6,14 euros. Au 31 décembre 2015, aucune option n'a été souscrite.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements fondés sur des actions ont été les suivantes :

- Maturité attendue : 5,5 à 7 ans
- Volatilité : 33,89%
- Taux sans risque : 0,89% à 1,16%
- Taux de dividendes et turnover : nul

Ces options pourront être exercées à hauteur de 25% à compter du 23/05/2015, 25% à compter du 23/05/2016, 25% à compter du 23/05/2017 et le solde à compter du 31/12/2018.

La charge reconnue au 31 décembre 2015 au titre de ces options est de 155 k€.

Bons de souscription autonomes

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale à caractère mixte du 16 janvier 2012, le conseil d'administration du 31 décembre 2012 a émis 270.000 bons de souscription autonomes (BSA) au profit d'administrateurs; ces BSA donnant droit d'acheter une action ordinaire au prix de 4,24 euros. Au 31 décembre 2013, 40 000 BSA ont été souscrits, la date limite de souscription étant le 30 juin 2013.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements fondés sur des actions ont été les suivantes :

- Maturité attendue : 5,5 à 6,5 ans
- Volatilité : 37,82%
- Taux sans risque : 1% à 1,29%
- Taux de dividendes et turnover : nul

Ces BSA pouvaient être exercés à hauteur de 33% à compter du 31/12/2013, 33% à compter du 31/12/2014 et le solde à compter du 31/12/2015.

La charge reconnue au 31 décembre 2015 au titre de ces BSA est de 11 k€. Au 31 décembre 2015, aucun bon n'a été exercé.

Actions gratuites

Le 8 décembre 2015 le groupe a décidé l'émission de 181 500 actions gratuites. La charge reconnue au 31 décembre 2015 au titre de ces actions est de 19 k€ (cf. note 12).

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons ont été utilisés pour la valorisation de chaque catégorie de rémunérations en actions et sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Type	Juste valeur option	Nombre d'actions octroyées	Juste valeur plan (en milliers d'euros)
SO 2007	5.26 €	255 900	1 345
SO 2009 (a)	0.47 €	395 845	487
SO 2009 (b)	1.49 €	200 657	299
SO 2010 (a)	1.04 €	413 500	429
SO 2010 (b)	1.09 €	53 000	58
Actions gratuites	5.15 €	360 000	1 854
SO 2012 (a)	entre 1,61€ et 1,84€	376 916	651
SO 2012 (b)	entre 2,02€ et 2,18€	40 000	84
SO 2014	entre 3,92€ et 4,33€	223 000	380
Actions gratuites	entre 1,97€ et 2,26€	181 500	593
BSA	2.25 €	120 000	270
Total			6 450

En cas de départ de la société avant leur date de levée, les options octroyées avant 2012 deviennent acquises et exerçables. Il n'y a donc pas de période d'acquisition pour ces attributions et la juste valeur du plan a été comptabilisée immédiatement et en totalité à la date de clôture de l'exercice au cours duquel le plan a été octroyé.

Le tableau ci-dessous résume les coûts exposés en compte de résultat sous la rubrique « paiement fondé sur les actions ».

(en milliers d'euros)	Actions gratuites	SO 2012	BSA	SO 2014	Actions gratuites	Total
31/12/2012	852	91				943
31/12/2013	888	190	47			1 125
31/12/2014	114	130	26	125		395
31/12/2015		33	11	155	19	218
Total	1 854	444	84	280	19	2 681

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée en note 12.3.

Note 19 : DETAIL DES CHARGES OPERATIONNELLES

19.1. Coûts directs de production et de service

Coûts directs des ventes (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats et sous-traitance	10 098	9 342
Charges de personnel	939	659
Redevances	447	443
Amortissements et provisions	135	180
Total des coûts directs de production et service	11 619	10 624

Les coûts directs des ventes se composent essentiellement des coûts de production, de transport, et d'installation des équipements vendus au cours de l'exercice, de même que des coûts de maintenance des équipements installés et maintenus par EOS imaging.

La phase d'intégration des équipements étant sous-traitée, les coûts de production sont majoritairement composés des coûts d'achats et de sous-traitance, dont l'évolution est directement liée aux volumes de production d'équipements sur la période.

L'augmentation de 31% au cours de l'exercice de la base installée maintenue s'est traduite par une progression conjointe de la consommation de pièces détachées, qui a légèrement pénalisé le taux de marge de l'exercice. Il en est de même pour l'augmentation des charges de personnel liées au nécessaire renforcement des équipes de maintenance.

L'amélioration de la productivité s'est traduite par une réduction de 3% du coût de production des équipements, minorée toutefois par un effet taux de change sur les achats en devises défavorable sur la période.

Enfin, la hausse de 9% du prix de vente moyen des équipements, facilitée par une évolution favorable des taux de change a permis une progression de la marge brute de plus de 2 points.

Il ressort de ces différents effets une stabilité du taux de marge, qui s'établit à 47%, identique à 2014.

19.2. Coûts indirects de production et de service

Coûts indirects de production et service (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats et sous-traitance	1 085	759
Frais de déplacement	826	512
Charges de personnel	1 506	1 450
Amortissements et provisions	70	37
Total des coûts indirects de production et service	3 487	2 757

Les coûts indirects de production et service ont augmenté de 27% comparativement à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par une hausse des frais de déplacements et de sous-traitance, engagés au niveau des fonctions supports.

19.3. Recherche et développement

Recherche et développement (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats et sous-traitance	817	699
Frais de déplacement	59	55
Charges de personnel	2 161	1 813
Amortissements et provisions	706	641
Total recherche et développement	3 744	3 208

Avant prise en compte des retraitements IFRS, les dépenses brutes exposées au cours de l'exercice s'élevaient à 4.3 m€ contre 3.8 m€, soit une progression de 13%. Cette progression s'explique par la poursuite des activités de recherche orientées vers de nouvelles fonctionnalités d'EOS et des applications logicielles associées.

19.4. Ventes, clinique et marketing

Ventes, clinique et marketing (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats et sous-traitance	1 797	1 814
Foires et expositions	542	517
Frais de déplacement	1 040	866
Charges de personnel	3 662	3 686
Total ventes et marketing	7 041	6 884

Les dépenses ventes, cliniques et marketing ont augmenté de 2% au cours de l'exercice. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation du nombre de congrès sur lesquels le Groupe est intervenu ainsi qu'une hausse des frais de déplacement, corollaire de la volonté du Groupe d'être présent sur l'ensemble de ses marchés.

19.5. Réglementaire

Réglementaire (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats et sous-traitance	202	257
Frais de déplacement	16	19
Charges de personnel	410	375
Total réglementaire	627	651

Malgré une hausse de la masse salariale de 9%, les dépenses réglementaires sont en retrait de 4% comparativement à l'exercice précédent, durant lequel des dépenses significatives avaient été engagées dans le cadre de nouvelles demande d'autorisations réglementaires (Taïwan, Brésil et Corée).

19.6. Coûts administratifs

Coûts administratifs (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Achats et sous-traitance	2 338	1 981
Frais de déplacement	94	115
Charges de personnel	873	905
Amortissements et provisions	275	249
Total coûts administratifs	3 581	3 250

Les coûts administratifs ont augmenté de 10% sur l'exercice. Cette évolution s'explique par une hausse des achats externes (coûts IT, assurance en forte hausse corrélativement au développement des activités du Groupe aux Etats Unis, honoraires divers).

Note 20 : PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Produits et charges financiers (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Pertes sur équivalents de trésorerie		
Charges d'intérêts	496	(76)
Différence de change	120	(73)
Total des charges financières	617	(149)
Revenus sur équivalents de trésorerie		29
Ajustement prix d'acquisition Onefit		750
Différence de change	97	277
Total des produits financiers	97	1 056
Produits financier nets	(520)	907

Les charges d'intérêt concernent essentiellement les intérêts sur l'emprunt obligataire, tel que présenté en note 2.

La variation des produits financiers est essentiellement imputable à la comptabilisation de l'ajustement de prix Onefit pour 750 k€ au 31.12.2014.

Les autres postes concernent principalement les différences de change.

Note 21 : CHARGE D'IMPOT

Selon la législation en vigueur, la société dispose des déficits fiscaux suivants :

- indéfiniment reportables en France pour un montant total de 45 477 K€.
- reportables sur 20 ans aux Etats-Unis pour un montant de 18 082 KUS\$, soit un total de 16 608 K€ au 31 décembre 2015.
- reportables entre 2015 et 2034 au Canada pour un montant de 2 263 KCA\$, soit un total de 1 497 K€ au 31 décembre 2015

La base active d'imposition différée nette des différences temporaires passives n'a pas été activée par prudence, en application des principes décrits en note 4.15.

Le taux d'impôt applicable à la société est le taux en vigueur en France, soit 33,33%.

	2015	2014
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	(7 181)	(5 245)
Charge d'impôt effective		
Résultat net consolidé avant impôt, écarts d'acquisition et minoritaires	(7 181)	(5 245)
<i>Taux d'impôt théorique</i>	<i>33.33%</i>	<i>33.33%</i>
Charge d'impôt théorique	(2 394)	(1 748)
<i>Décalages d'imposition :</i>		
- Autres différences permanentes	69	231
- Paiements en actions	73	132
- Autres produits non imposables (CIR)	(466)	(394)
- Crédits d'impôts (CICE)	(35)	(36)
- Pertes fiscales non activées et différences temporelles	2 754	2 066
- Produit financier sur acquisition		(250)
Charge d'impôt effective	-	-
Taux d'impôt effectif	0.00%	0.00%

Note 22 : ENGAGEMENTS

22.1. Obligations au titre des contrats de location simple

Pour son siège social, la société a un contrat de location. Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives avec la possibilité pour la société de donner congé des baux tous les trois ans uniquement.

Le montant des loyers et charges futurs s'analyse comme suit au 31 décembre 2015 :

EOS imaging SA :

<i>Données en Euros</i>	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	685 453 €	314 364 €	371 089 €	-
TOTAL	685 453 €	314 364 €	371 089 €	-

Le montant des loyers comptabilisé en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 317 k€.

EOS image Inc :

<i>Données en Dollars US</i>	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	\$ 216 049	\$ 70 941	\$ 145 108	-
TOTAL	\$ 216 049	\$ 70 941	\$ 145 108	-

Note 23 : RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du conseil d'administration et du comité de direction de la société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Rémunérations et avantages en nature	1 311	1 478
Paiements en actions		
Honoraires de conseil	145	150
Total	1 456	1 628

Les modalités d'évaluation des paiements fondés sur des actions sont présentées en note 18.

Note 24 : RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de l'exercice.

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Résultat net (en milliers d'euros)	(7 181)	(5 245)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	18 847 094	18 326 031
Résultat net par action (en euros)	(0.38)	(0.29)
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles	20 259 726	19 834 497

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (options de souscription d'actions) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une réduction de la perte par action. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Note 25 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux instruments financiers de la société sont constitués de trésorerie. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la société. La politique de la société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la société est exposée sont le risque de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de crédit.

Risque de liquidité

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Elle est facilement convertible en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Risque de change

Les filiales ont pour objet la distribution et la commercialisation des produits du groupe aux Etats-Unis, au Canada et en Allemagne. Dans ce cadre, elles sont financées intégralement par la maison mère avec laquelle elles ont mis en place des conventions de services et de comptes courants.

Les principaux risques de change opérationnels du groupe concernent la conversion des comptes en US\$ de EOS Imaging Inc., en CAN\$ de EOS Image Inc, en SING\$ de EOS imaging Pte. La société est ainsi exposée à la variation du taux de change € / US\$, € / CAN\$ et SING\$, par l'intermédiaire de ces filiales.

L'effet d'une variation des taux de change au 31 décembre 2015 impacte de la même façon le résultat et les capitaux propres de la société, comme suit :

- une appréciation de l'euro de 10% par rapport aux dollars canadien, américain et singapourien générerait une dégradation du résultat de 204 k€ ;
- une dépréciation de l'euro de 10% par rapport aux dollars canadien, américain et singapourien générerait une amélioration du résultat de 204 k€.

La société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. En revanche, la société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Risque de crédit

La société exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie comprend les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la société (essentiellement des comptes à terme). Au 31 décembre 2015, les disponibilités détenues par la société étaient essentiellement placées dans des produits ayant une maturité inférieure à 24 mois.

Par ailleurs, le risque de crédit lié à la trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières co-contractantes.

Enfin le risque de crédit lié aux clients est limité compte tenu d'une partie significative dans les clients de la société d'entités publiques ou de distributeurs dont la surface financière est satisfaisante. Le risque présenté par les clients privés est maîtrisé compte tenu de solutions de financement généralement identifiées en amont auprès de sociétés de leasing.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt concerne principalement la trésorerie. Celle-ci est composée essentiellement de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt n'ont pas d'incidence sur la rémunération des comptes à terme dont le taux de rendement est fixe.

Au 31 décembre 2015, les dettes financières de la société ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le prêt à taux zéro et l'avance remboursable à taux fixe.

Juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif, tels que les titres disponibles à la vente, est fondée sur le prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par la société sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des créances et dettes courantes est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments.

Note 26 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Tableau récapitulatif des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges de l'exercice.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015		
	Deloitte	Fi Solutions	Actis
Audit			
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>			
- Eos Imaging SA - Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)	55	26	4
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes</i>			
- Eos Imaging SA - Filiales intégrées globalement (Eos Imaging Inc, Eos Image Inc, Eos Imaging GmbH, Onefit Medical, EOS Imaging Pte Ltd)	33		
Sous Total	88	26	4
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement			
<i>Juridique, social, fiscal</i>			
<i>Autres</i>			
Sous Total			
Total	88	26	4

Note 27 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Avance remboursable BPI et abandon de créance :

Lors du comité de suivi des projets collaboratifs du 27 janvier 2016, un constat de succès commercial partiel a été prononcé par bpifrance, donnant lieu à un abandon de créances de 268 928 euros.

Démission administrateur :

NBGI Private Equity a démissionné de son mandat d'administrateur le 23 février 2016.

Obtention de l'accord de commercialisation d'EOS en Chine :

Le Groupe a obtenu en mars 2016 l'autorisation des autorités réglementaires chinoises (China Food and Drug Administration, CFDA) pour commercialiser le système EOS en Chine.

Accord de partenariat avec Stryker :

Le Groupe a signé en mars 2016 avec la société Stryker un accord de co-promotion pour la Grande Bretagne.

Aucun autre évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.